

Mairie de Saint-Cast Le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville

22 380 ST-CAST-LE GUILD0

Tél mairie. : **02 96 41 80 18**

Tél mairie annexe. : **02 96 41 07 07**

mairie@saintcastleguildo.fr

Josiane ALLORY

Maire de Saint-Cast le Guildo

à

**Mesdames et Messieurs les Présidents des
Associations de SAINT-CAST LE GUILD0**

Objet : Demande d'aide financière et/ou matérielle - 2019

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la préparation du budget 2019, la Municipalité souhaite connaître les besoins des Associations et des aides publiques demandées.

L'objectif de ces aides est de soutenir les associations dans le but d'animer notre commune et d'assurer un lien social. Une attention toute particulière sera apportée aux projets en lien avec la jeunesse et les sports.

Le dossier de demande d'aide financière et/ou matérielle (disponible sur le site internet de la Ville de SAINT-CAST LE GUILD0) comprend 4 fiches qui seront à retourner en mairie à deux dates différentes.

- **Le dossier de demande** : il est destiné à faciliter les relations avec l'administration. L'attestation sur l'honneur est à signer en page 3
- **Les fiches 1, 2 et 3 correspondent à :**
 1. la demande de prêt de matériel de festivités
 2. la demande d'aide financière de Fonctionnement pour 2019 et le Budget Prévisionnel 2019,
 3. la demande d'aide financière par animation ainsi que le budget prévisionnel de l'action.

La Municipalité souhaitant arrêter son budget avant le 31 décembre prochain, il est impératif de nous **retourner le dossier de demande d'aide et les fiches 1, 2 et 3 pour le 15 Décembre 2018 au plus tard. Toute demande arrivée après cette date ne sera pas prise en considération et aucune relance ne sera faite auprès des associations n'ayant pas répondu dans les délais.**

- **La fiche n°4** : Celle-ci dresse le compte de résultats 2018 de votre association. Ce document est à **retourner à la mairie avant le 25 Février 2019.**

Après le dépôt du dossier : l'ensemble des demandes de subvention sera présenté en Commission de Finances qui émettra un avis, puis proposé au Conseil Municipal qui se prononcera par un vote.

Compte-tenu des délais auxquels nous sommes nous-mêmes confrontés, je vous demande de respecter scrupuleusement les dates limites précitées.

Vous remerciant par avance et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Josiane ALLORY
Maire